

Aide-mémoire pour l'interprétation du certificat d'ascendance et de productivité (CAP)

Indications générales dans l'en-tête du CAP

La première ligne indique le **nom/nom complet**, le **numéro BDTA**, le **sexe** et l'**éleveur / éleveuse**.

Les animaux issus d'un **transfert d'embryons** reçoivent un **-ET** attaché à leur nom.

Sous «Date naissance» dans la deuxième ligne, vous trouverez la **date de naissance**. Sous «Info», vous trouverez le **niveau du herd-book** et, le cas échéant, les **parts de sang**. Les femelles rétrocroisées avec des Original Braunvieh et présentant au moins 87.5% de sang OB sont identifiées par la mention «ROB» et la part de sang OB en pourcentage.

Ensuite, des **marques** éventuelles sont mentionnées, à savoir:

- * = Marque de fécondité pour vaches qui ont vêlé 6 fois en l'espace de 7 ans.
La double marque de fécondité (2*) est possible.
- DL = Marque de productivité durable pour vaches qui réalisent en 5 lactations, jusqu'à l'âge de 9 ans, le rendement total de 365 points de productivité au minimum (OB 340) avec au moins 3.1% de protéines et la somme de la matière grasse et des protéines d'au moins 6.8%.
Plusieurs DL (2DL, 3DL, 4DL) sont possibles.
- F = Les descendants directs ont été mis en la classe A ou B au concours des familles d'élevage.

Tout à droite, dans la deuxième ligne, figure le nom du **propriétaire**.

La troisième ligne indique le type de la kappa-caséine et de la bêta-caséine, les spécifications génétiques (Spéc. Gén.) telles que **sans cornes**, **Blüem** ou **Gurt** (sangle) et les **numéros BDTA et SE** des propriétaires et éleveurs.

Si l'animal a été identifié par sélection génomique comme étant «Gurt» ou «Blüem», cela doit être noté comme suit:

Gurt	porteur hétérozygote	GUC
	porteur homozygote	GUS
Blüem	porteur hétérozygote	BMC
	porteur homozygote	BMS
Absence de cornes	porteur hétérozygote	POC
	porteur homozygote	POS
	avec cornes	POF
	auto-déclaration	POR

Les défauts héréditaires figurent dans la dernière ligne de l'en-tête. Les défauts héréditaires dont l'animal est porteur sont indiqués en premier lieu. Viennent ensuite les marqueurs pour lesquels l'animal a été testé non porteur.

Le statut du défaut héréditaire est indiqué par un code alphabétique à trois lettres. Les deux premières lettres désignent le défaut héréditaire, la dernière lettre désigne le statut (C = Carrier = porteur), (S= Suspect= porteur homozygote), (F = Free = non porteur de tare).

Arachnomelie	porteur	ARC
	non porteur	ARF
SMA	porteur	SMC
	non porteur	SMF
SDM	porteur	SDC
	non porteur	SDF
Weaver	porteur	WEC
	non porteur	WEF
BH2	porteur	B2C
	non porteur	B2F
BH6	porteur	B6C
	non porteur	B6F
BH14	porteur	B14C
	non porteur	B14F
BH39	porteur	B39C
	porteur homozygote	B39S
	non porteur	B39F
BH40	porteur	B40C
	porteur homozygote	B40S
	non porteur	B40F
OH1	porteur	O1C
	porteur homozygote	O1S
	non porteur	O1F
OH4	porteur	O4C
	non porteur	O4F
OH9	porteur	O9C
	non porteur	O9F
FH2	porteur	F2C
	non porteur	F2F
QRICH2	porteur	QRC
	porteur homozygote	QRS
SPATA16	porteur	SPC
	porteur homozygote	SPS

Sous **Éleveur / Éleveuse** figure l'adresse de l'exploitation où la mère a été stationnée au moment de l'insémination en question.

Sous **Propriétaire** figure l'adresse du lieu de stationnement actuel, resp. le stationnement le plus actuel enregistré auprès de Braunvieh Schweiz ou l'adresse du propriétaire enregistré auprès de Braunvieh Schweiz.

Indications relatives aux rendements laitiers

L'**âge au vêlage** est toujours indiqué en années et en mois (par exemple 2.11 = 2 ans 11 mois).

La **clôture** comporte d'abord le numéro de lactation, ensuite le type de clôture et finalement la zone de production.

Le **type de clôture** donne des informations sur la fécondité:

- A = L'intervalle vêlage-saillie (= espace de temps entre le vêlage et la nouvelle gestation) est de 66 à 120 jours.
- B = L'intervalle vêlage-saillie s'élève à plus de 120 jours, et du coup, la vache était de nouveau portante très tard ou plus du tout.
- C = L'intervalle vêlage-saillie est inférieur à 66 jours, et du coup, la vache était de nouveau portante après très peu de temps.

La **zone de production** est indiquée moyennant les chiffres 1 à 8:

- 1 = plaine
- 2 = plaine avec alpage de la vache
- 3 = zone de montagne en basse altitude
- 4 = zone 3 avec alpage
- 5 = zone de montagne moyenne
- 6 = zone 5 avec alpage
- 7 = zone de montagne en haute altitude
- 8 = zone 7 avec alpage

La **persistance** (Pers %) déclare la persévérance de la productivité laitière. La persistance de la lactation compare la quantité de lait produite pendant la deuxième partie de la lactation (101^{er} à 200^e jour) avec la quantité de lait produite pendant la première partie de la lactation (1^{er} au 100^e jour). Le but de sélection vise des valeurs supérieures à 83%.

Les **points de productivité** (PP) indiquent – exprimé d'une manière simplifiée – le rendement laitier en 100 kg corrigé pour représenter le rendement laitier d'une vache adulte (4^e lactation) stationnée en plaine (zone de production 1). Une clôture avec 87 PP correspond donc à une productivité de 8700 kg de lait produits par une vache en quatrième lactation stationnée en plaine.

La **moyenne d'exploitation** (ME) indique la moyenne des PP de l'exploitation des trois ans écoulés, et aussi le taux protéique des années précédentes, et elle permet de comparer les performances de l'animal avec celles de l'ensemble du troupeau.

Enfin, en ce qui concerne les rendements laitiers, plusieurs **codes** informent de la méthode de contrôle, de la méthode de traite ou de la lactation.

Le **Lait kg LT** et **MG+P kg LT** indiquent les performances de la lactation totale (LT) en kg de lait et en kg de matière grasse et protéines. La colonne précédente indique la durée en jours de la lactation totale.

En ce qui concerne la **méthode de contrôle** (MC), les abréviations suivantes signalent:

- A4 = Le contrôle laitier s'effectue par un contrôleur laitier, et cela tous les 34 jours en moyenne et lors des deux traites (matin et soir).
- AT4 = Le contrôle laitier s'effectue par un contrôleur laitier, et cela tous les 34 jours en moyenne, mais seulement lors d'une seule traite par jour, en alternance le matin

ou le soir. Les méthodes de contrôle ATM4 et ATM4/7d sont également affichées sur le CAP par AT4.

- AZ4 = Le contrôle laitier avec le robot ou dans la salle de traite est effectué par le contrôleur laitier tous les 34 jours en moyenne. Les données relatives aux quantités de lait sont transmises automatiquement à la fédération d'élevage.
- BZ4 = Le contrôle laitier avec le robot est effectué par le chef d'exploitation tous les 34 jours en moyenne. Les données relatives aux quantités de lait sont transmises automatiquement à la fédération d'élevage.

En ce qui concerne la **méthode de traite** (MM), les abréviations suivantes signalent:

- Rx = La traite s'effectue moyennant le robot, ce qui entraîne en général plus de deux traites par jour.
- 3x = La vache a été traite 3 fois par jour.

Le code de la lactation (Lact.) enfin peut signaler ce qui suit:

- ET = Un rinçage embryonnaire a eu lieu pendant la lactation.
- FG = La lactation a été déclenchée par une naissance prématurée.
- ANORM = La lactation est désignée être anormale resp. entravée (par exemple pour cause de maladie ou vêlage précoce).

Indications relatives à la DLC de vaches

A la suite de la date de la Description linéaire et Classification (DLC) la plus récente, les **notes de classification** pour le format (pour la DLC jusqu'en juillet 2009) resp. pour le gabarit et le bassin (pour DLC après août 2009), les membres, le pis et les trayons sont inscrites.

Suit encore la note globale et la **classe**:

- EX = Excellent pour note globale de 90 à 99 points
- VG = Très bien pour 85 à 89 points
- G+ = Bien plus pour 80 à 84 points
- G = Bien pour 75 à 79 points
- F = Suffisant pour 65 à 74 points
- P = Faible pour moins de 65 points

A la fin de ces notes de classification DLC on trouve encore la lactation pendant laquelle la DLC a été effectuée (par exemple 3° L pour 3° lactation).

Indications relatives à la dernière saillie

Chez les génisses et vaches inséminées est encore indiqué l'insémination/saillie dernière (enregistrée) avec la **date** d'insémination/de saillie ainsi qu'avec le nom et l'identité du **taureau utilisé** et le **code de race** du taureau. L'avant-dernière fécondation est également attestée à condition qu'elle ait eu lieu moins de 3 mois avant la dernière. En cas d'une gestation intervenue à la suite d'un transfert embryonnaire, c'est la date du transfert d'embryon qui y figure.

Indications relatives au père figurant dans l'arbre généalogique

Dans l'en-tête figurent **nom**, la **date de naissance**, le **numéro BDTA**, le **niveau HB** et le **type de la kappa-caséine et de la bêta-caséine**. Il en va de même pour la mère, la grand-mère et le grand-père.

Les informations suivantes sont fournies pour l'**estimation de la valeur d'élevage (EVE)**:

- Base de référence (par ex. BS25 = base Brown Swiss 2025 ou OB25 = base Original Braunvieh 2025),
Label élevage:

- A VE ascendance sans descendants
- GA VE ascendance génomique
- CH VE basée sur le testage par la descendance en CH
- G VE génomique basée sur le testage par la descendance en CH
- I VE Interbull testage par la descendance en CH
- GI VE génomique avec VE Interbull
- C VE de vaches étrangères calculée sur la base suisse

Date de l'évaluation en mois et années, coefficient de détermination pour l'EVE lait en %. On trouve ensuite le nombre de filles et le nombre d'exploitations.

- Les valeurs d'élevage suivantes sont représentées:
 - o VEG: Valeur d'élevage totale
 - o VL: Valeur lait
 - o VF: Valeur fitness
 - o VEP: Valeur d'élevage pâture
 - o IFV: Index Fleisch Viande
 - o Lait kg: Valeur d'élevage pour le lait kg
 - o MG kg: Valeur d'élevage pour la matière grasse kg
 - o MG %: Valeur d'élevage pour la matière grasse %
 - o P kg: Valeur d'élevage pour les protéines kg
 - o P %: Valeur d'élevage pour les protéines %
 - o CS: Valeur d'élevage pour le nombre de cellules somatiques
 - o PERS: Valeur d'élevage pour la persistance
 - o RMA: Valeur d'élevage pour la résistance aux mammites
 - o TEMP: Valeur d'élevage pour le tempérament
 - o Fert.: Index pour la fécondité
 - o RCE: Valeur d'élevage pour la résistance à la cétose
 - o DU: Valeur d'élevage pour la durée utilisation
 - o VIV: Valeur d'élevage pour la vitalité des veaux
 - o DMM: Valeur d'élevage pour le débit du lait des filles

Les valeurs d'élevage pour les notes de classification des blocs gabarit (GA), bassin (BA), membres (ME) et pis (PIS) ainsi que pour la note globale (NG) sont indiqués suite au **testage par la descendance extérieur** (description TD).

Indications relatives à la mère et la grand-mère figurant dans l'arbre généalogique

Sous DLC sont indiqué, de la **description linéaire** la plus actuelle, la date, les notes de classification, la classe et le numéro de lactation au moment de la DLC.

Les indications relatives à l'**estimation valeur d'élevage (EVE)** lait sont représentées analogiquement au schéma du père.

Les données suivantes sont fournies concernant la production laitière:

1^{ère} ligne: performance sur 305 jours (lactation standard) de la 1^{ère} lactation.

2^e ligne: lactation standard la plus élevée.

3^e ligne: moyenne de toutes les lactations.

4^e ligne: performance de vie et nombre total de lactations.

Pour des raisons d'espace, seules les 3^e et 4^e lignes de la production laitière ainsi que la DLC sont affichés pour l'arrière-grand-mère.

Mise à jour: avril 2026